



Je filme le métier qui me plaît, je filme ma formation

publié le 19/10/2017 - mis à jour le 21/11/2017

Descriptif :

Les inscriptions sont ouvertes. Des concours pour les collégiens et les lycéens.



JE FILME LE MÉTIER
QUI ME PLAÎT

o "Je filme le métier qui me plaît" : 11ème session du concours

Inventé par lecanaldesmetiers.tv et Euro-France Médias, préconisé par le ministère de l'Éducation nationale, dans le cadre du « Parcours Avenir », ce concours s'adresse à tous les élèves des établissements du secondaire, et vise à faire découvrir les métiers et le monde du travail. Dans le second degré, les projets peuvent s'inscrire dans le cadre des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) et/ou de l'accompagnement personnalisé, etc.

Les vidéos, de 3 mn maximum, peuvent être réalisées en Français, Français sous-titré dans une langue étrangère, ou langue étrangère sous-titré en français. Des [kits pédagogiques](#) sont fournis pour aider les enseignants et les groupes d'élèves dans leur réalisation.

Un jury composé de personnalités issues du monde économique, des médias et de l'éducation remettra les prix aux lauréats dans le plus grand cinéma d'Europe : le mardi 22 mai 2018 au Grand Rex à Paris.

L'inscription doit être faite au plus tard le **19 Janvier 2018** (avec envoi d'un projet), et chaque vidéo envoyée doit être reçue au plus tard le **14 mars 2018**.

Tous les professeurs des élèves participant au concours sont appelés à accompagner les élèves concernés et à utiliser ce travail soit dans le cadre de leur discipline d'enseignement soit dans le cadre d'activités de classes telles que le **parcours avenir**, la **découverte professionnelle**, **l'éducation à l'image**...

Plus d'information sur le [site officiel du concours](#).

o "je filme ma formation" : 2ème édition

Organisé par Euro France Médias et Euro-France Association, ce concours vise à valoriser les formations, leurs débouchés, et les établissements qui les proposent via une démarche active de création vidéo numérique.

Tous les jeunes, de toute la France et des pays étrangers, suivant une formation initiale, continue, en alternance, du CAP au master, au sein d'un établissement privé ou public, sont invités à réaliser une vidéo de 3 mn. La vidéo devra répondre le mieux possible aux questions que se posent les jeunes en période d'orientation, mais plus particulièrement : ce qu'on y apprend, dans quel cadre, pour faire quels métiers, quels parcours possibles (anciens élèves), quels débouchés... Tous les styles sont permis, la créativité est de rigueur. C'est le regard des jeunes qui sera privilégié dans la catégorie "jeunes".

Chaque vidéo doit être validée et adressée par l'établissement ; les vidéos retenues en sélection officielle seront largement diffusées tant qu'elles seront à jour.

Les vidéos de la saison 2 sont attendues pour le **2 février 2018**.

Un jury prestigieux issu du monde de l'entreprise et de la formation décernera les « Trophées OR de l'ORIENTATION », lors d'une grande remise des prix, le 27 mars prochain, au Grand Rex Paris : de nombreux prix sont à gagner, avec, à la clé beaucoup de visibilité.

[Le site officiel du concours](#) ↗.

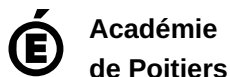
○ Pourquoi se lancer dans ce type de projet ?

Les élèves peuvent par le biais de cette réalisation développer leur capacité à s'engager dans un projet, à **s'organiser** et à **communiquer**, mais aussi acquérir des éléments de maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, tels que :

- Collaboration et communication (interagir, partager et publier, collaborer)
- Création de contenus (Développer des documents visuels et sonores, adapter les documents à leur finalité)
- Protection et sécurité (des données, de la vie privée...)
- Environnement numérique (résoudre des problèmes techniques...)

Liens complémentaires

- 🌐 [Site "Le canal des métiers"](#) ↗
- 🌐 [Le site "Euro-France Médias"](#) ↗
- 🌐 [Compétences numériques, le cadre de référence](#) ↗



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.